



École de la Maisonnée  
1500, boul. du Mi-Vallon  
Sherbrooke Qc J1N 3Y5  
Tél. 819 822-5686  
Télec. 819 822-5503

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 4 octobre 2022

Heure : 19h00

Endroit : Local A-1-32

### ***Procès-verbal***

#### 1. Vérification du quorum

Sont présents : Charles Brunelle, Pierre-Luc Bourdages, Christine Lessard, Nadia Bouchard-Duchesneau, Andréanne Morissette (parent substitut), Marie-Ève Parr et Nancy Laliberté (directrice).

Kathy Jetté remplace Catherine Léger.

Julie Blanchet est absente.

Karine Arsenault Sirois et Jean-François Bilodeau sont absents.

#### 2. Mot de bienvenue et présentation des membres

#### 3. Élections :

a) Présidence : Charles Brunelle

b) Vice-présidence : Pierre-Luc Bourdages

c) Secrétariat : le rôle sera tenu en rotation par les membres du CE. Pour ce soir, Louise Ricard fait le secrétariat.

d) Représentant comité de parents CSSRS et substitut : Andréanne Morissette.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2022

Proposé par Charles Brunelle, appuyé par Marianna-Gabriela Ghinet.

#### 6. Parole au public

Il n'y a pas de public ce soir.

#### 7. Rôles et responsabilités du C.E.

Un document est remis aux membres du CE et des explications sont données par Charles Brunelle. Une formation sera éventuellement offerte aux membres du CE, mais les dates ne sont pas encore connues.

#### 8. Règles de régie interne

Un document est remis aux membres et un résumé est fait par Charles Brunelle.

Une question est posée sur les règles de quorum. Charles Brunelle et Nancy Laliberté précisent qu'il s'agit d'avoir un nombre égal ou supérieur de parents par rapport au nombre de membres du personnel de l'école. Il est donc important de signifier des absences prévues puisque cela pourrait entraîner la nécessité de reporter une rencontre si le quorum n'était pas respecté. Les parents peuvent signaler leur absence à Charles Brunelle alors que les membres du personnel de l'école le feront à Nancy Laliberté.

## 9. Dates des rencontres du conseil d'établissement et mode de rencontres

Les rencontres seront tenues en présentiel à l'école de la Maisonnée de 19h à 21h dans le local de musique. Les documents présentés seront envoyés avant ou après la rencontre par courriel et ils seront projetés sur un tableau pendant la rencontre.

7 novembre 2022

5 décembre 2022

6 février 2023

17 avril 2023

5 juin 2023

## 10. Sujets à adoption :

- a) Rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement

Le rapport a été lu lors de l'assemblée générale et distribué aux membres du CE. L'adoption est proposée par Andréanne Morissette, appuyée par Marie-Ève Parr.

## 11. Sujets à approbation :

- a) Sorties éducatives ou culturelles par niveau

Un document est mis en circulation pour que les membres puissent le consulter. Plusieurs sorties sont en attente d'une approbation de subvention.

Des dates de sorties et activités des classes de 3<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année sont présentées.

Une question est posée pour connaître les règles qui s'appliquent lorsque des parents n'approuvent pas dans le sondage une sortie pour laquelle des frais sont chargés. L'explication est donnée sur la nécessité que 80% ou plus des parents d'une classe ou niveau approuvent une sortie pour qu'elle soit présentée au CE. Les parents qui ne seraient pas en accord avec une sortie approuvée par le CE pourraient ensuite choisir de ne pas envoyer leur enfant à l'école lors de cette journée.

Une question est posée au sujet de l'intérêt des enfants pour des activités à distance. Il est expliqué que l'an passé, des activités vécues avec cette modalité ont été très appréciées par les élèves. Aussi, avec les coûts de transport et la rareté des chauffeurs d'autobus, il s'agit d'une belle façon de pouvoir faire vivre des activités variées aux élèves. Il est aussi précisé que les activités à distance ne veulent pas nécessairement dire « en ligne » puisqu'il y a aussi des animateurs qui se déplacent à l'école. La technologie des tableaux interactifs dans les classes permet aussi de rendre les activités en lignes très intéressantes.

Il est proposé par Pierre-Luc Bourdages que les sorties présentées soient acceptées, appuyé par Louise Ricard.

Charles Brunelle propose que nous adoptions la proposition que toutes les classes de l'école puissent circuler dans le quartier pour des activités (ex : parc Mi-Vallon, parc des Pirates, par du Bassin...).

Appuyé par Andréanne Morissette.

- b) Demande d'achat à la Fondation de l'école
  - Nancy Laliberté demande d'approuver 3 campagnes de financement de la Fondation : loto (printemps), fromage (automne) et kiosque de Queues de Castor (juin).
  - Nancy Laliberté demande d'approuver l'achat d'un chariot de iPad au coût d'environ 1500\$.
  - Nancy Laliberté demande d'approuver le déboursé de 40\$ par élève de 6<sup>e</sup> année pour financer une partie de la sortie de fin d'année.

Demands approuvées par Nadia Bouchard Duchesneau, appuyées par Charles Brunelle.

## 12. Sujets à consultation

- a) Budget attribué au conseil d'établissement : 243 \$ (montant à confirmer).  
Des demandes peuvent être faites en tout temps, mais traditionnellement, le budget sert à rembourser des frais de gardiennage ou à payer un souper lors de la dernière rencontre du CE.

- b) Mesure dédiée Aide aux parents (montant à confirmer)

Un rappel est fait des projets approuvés dans les dernières années. Le montant sera connu lors du dépôt du budget. Les membres du CE sont invités à présenter des idées de projets.

Une idée de conférence sur la gestion des émotions est émise ainsi que sur les conflits dans la fratrie. Nous reparlerons de cette mesure lors des prochains CE.

Par ailleurs, une discussion est entamée sur la participation des parents dans la vie de l'école. Nancy apportera des informations sur la formation d'un comité OPP lors de la prochaine rencontre puisque des parents se montrent intéressés.

## 13. Informations de la direction

- a. Prise des présences officielles MEES (30 septembre)  
Tout c'est bien déroulé, les parents des enfants absents lors de cette journée ont très bien collaboré pour venir signer le formulaire à l'école.
- b. Présentation des montants des mesures dédiées  
La certification budgétaire n'a pas encore été envoyée par le CSSRS. Seulement les montants de certaines mesures sont connus. Certaines dépenses ont quand même pu être approuvées entre temps. Toutes les données devraient être disponibles pour que le budget soit déposé au moment prévu au calendrier des rencontres du CE.
- c. Suivi budgétaire 2021-2022  
Un déficit d'environ 21 000\$ a été observé l'an passé au SDG en lien avec la COVID (ex : un parent d'enfant malade COVID n'est pas facturé par le SDG alors que les employés sont tout de même présents).  
Cette année, il n'y a plus de mesure COVID ce qui pourrait avoir un impact sur l'équilibre du budget. La direction suit la situation de près, fait les suivis nécessaires avec le CSSRS et tiendra le CE informé.
- d. Poursuite COP anglais intensif pour tous en 6<sup>e</sup> pour 2023-2024  
Tous les membres enseignants de l'équipe du 3<sup>e</sup> cycle participeront à des rencontres de travail avec la conseillère pédagogique et la direction afin de bien planifier la transition. La première rencontre aura lieu le 13 octobre.  
Des questions sont posées par rapport aux impacts sur les ressources enseignantes.

- e. Suivi Point de service TSA – Tournée de classes/sensibilisation portant sur l'autisme  
Une formation a été donnée en début d'année à l'ensemble du personnel. Une tournée de sensibilisation sera faite dans toutes les classes de l'école. Des documents pour les parents ont commencé à être envoyés afin de les informer des ateliers de sensibilisation faits dans la classe de leurs enfants.
- f. Élaboration du projet éducatif à compter de janvier 2023  
Le CSSRS déposera cette année un nouveau plan d'engagement vers la réussite. À partir de celui-ci, l'école de la Maisonnée devra élaborer une nouvelle version du projet éducatif qui devra être déposé au maximum en décembre 2023.

#### 14. Informations de la présidence

- a) Retour sur l'AGA du 14 septembre 2022  
Charles Brunelle remercie les parents pour leur implication. La rencontre a été tenue dans une modalité semblable à celle que nous connaissions avant la pandémie. Le nombre de parents présents étaient encore une fois réduit, mais semblable à celui des dernières années.

#### 15. Informations de la Fondation

Voir point 11 b)

#### 16. Autre(s) sujet(s) :

- Partenariat avec la ville de Sherbrooke et Loisir Acti-Famille qui louent le gymnase pour offrir certaines activités à la communauté.
- Service de garde :  
Présentation de certaines activités avec une précision des frais d'activité.  
Il y a une augmentation importante du nombre d'inscriptions lors des journées pédagogiques.  
Des questions sont posées concernant le nombre maximum d'enfants pour certaines activités (ex : le cinéma). Des limitations peuvent être occasionnées par la disponibilité des autobus et du personnel puisque des ratios sont prescrits.  
Une proposition est faite d'offrir des activités adaptées pour le groupe de SDG TSA. Les membres du CE précisent que les frais d'activité chargés devraient être logiques en fonction de l'activité proposée pour le groupe TSA. Un courriel sera envoyé à chaque journée pédagogique aux familles concernées après l'envoi global afin de proposer l'activité adaptée.  
Charles Brunelle propose d'approuver les journées pédagogiques jusqu'au 3 février 2023, appuyé par Louise Ricard.

#### 17. Date de la prochaine rencontre

7 novembre 2022

#### 18. Levée de l'assemblée

Proposée par Christine Lessard et appuyée Nadia Bouchard Duchesneau à 20h48.